

Le conseil du Dr GROG

Fièvre après un voyage : pensez au « palu »

Le paludisme est une maladie bénigne à condition d'y penser. Par contre quand on n'y pense pas, il arrive qu'on en meure. Le paludisme est l'une des maladies les plus répandues dans le monde. Elle est due à un tout petit parasite injecté dans le sang du malade lors d'une piqûre de moustique infecté. Les moustiques s'infectent en piquant des humains déjà infectés. Le paludisme est donc répandu dans les régions où coexistent un climat favorable aux moustiques, des moustiques et des humains infectés par le paludisme. Ces régions sont bien connues : on peut en avoir la liste en parlant avec son médecin ou en consultant les sites internet de conseils aux voyageurs*. Les médecins connaissent bien cette maladie et son surnom familier : « palu ». Le palu se manifeste par des accès de fièvre, avec parfois des maux de tête et des courbatures intenses et, même, des troubles de conscience pouvant aller jusqu'au coma. Les accès palustres les plus graves peuvent être mortels. Pour faire le diagnostic de paludisme, il suffit de prélever une goutte de sang, de l'étaler sur une lame de verre et de la regarder avec un microscope pour voir les parasites responsables. Cette technique appelée « goutte épaisse » est rapide et très peu coûteuse. Les accès de palu les plus dangereux surviennent dans les semaines qui suivent le retour. C'est pourquoi il est indispensable de continuer le traitement préventif prescrit par le médecin, pendant 1 à 6 semaines après le retour suivant le produit utilisé.

Pour traiter la crise de paludisme, les médecins disposent de médicaments efficaces. Le palu est simple à diagnostiquer et facile à traiter, quand on y pense. Tout le problème est là : il faut y penser. Si vous avez de la fièvre dans les semaines qui suivent un retour de voyage dans un pays chaud, signalez-le à votre médecin pour l'aider à penser au palu : si, par hasard, vous en étiez victime, vous seriez soigné(e) plus vite et mieux.

* <http://www.pasteur.fr> - <http://www.pasteur-lille.fr> - <http://www.diplomatie.gouv.fr/voyageurs>

Sources : Open Rome et bulletin du Réseau d'Observation Mancelle des Problèmes Infectieux (ROMPI)

Le Dico du doc

Post AMM

Les médicaments sont des produits de haute technologie qui réservent bien des surprises. Avant d'obtenir l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM), la firme pharmaceutique productrice d'un médicament doit en étudier soigneusement les effets et prouver qu'ils ne sont pas dus au hasard ou à de simples coïncidences. Ce type de démonstration demande un savoir-faire complexe, de gros budgets et du temps (plusieurs années). Malgré ces efforts, il n'est pas rare que les propriétés les plus intéressantes (ou les plus gênantes) n'apparaissent qu'après la mise sur le marché, quand un plus grand nombre de malades consomment le médicament dans des conditions correspondant à la « vraie vie ». Exemples de bonne surprise : un anti-parasitaire qui se révèle efficace contre les ulcères gastriques ; un antigrippal qui atténue les méfaits de la maladie de Parkinson. Il peut aussi y avoir des mauvaises surprises, comme ces gouttes oculaires qui se sont avérées capables de provoquer des malaises cardiaques graves. En pratique, il faut observer les effets d'un médicament en « post AMM », pendant plusieurs années après l'autorisation de mise sur le marché, ce qui nécessite l'aide des médecins, des pharmaciens et, surtout, des ... malades, consommateurs de ces médicaments. *Source : Open Rome*